

Aqui Sian Bèn

la municipal

SOMMAIRE

P2 & 3 - Infos Mairie



P4 & 5 - Budget

P6 - FISAC

P7 à 9 - Urbanisme et Travaux



P10 - Espaces verts



P 11 & 12 - Vie des Associations



P13 à 16 - Manifestations



Chères Flassannaises, chers Flassannais,

Mardi 15 Juin 2010, des pluies torrentielles meurtrières se sont abattues sur une partie de notre département.

Les villes et villages de Le Luc, Le Cannet, Vidauban, Les Arcs, Le Muy, Taradeau, Trans-en-Provence, Figanières, Draguignan et Roquebrune-sur-Argens ont été particulièrement touchés par ce drame.

Face à cette catastrophe, un grand élan de solidarité s'est mis en route.



La détresse qu'ont connue toutes ces familles sera longue à cicatriser, mais je crois que dans ces moments terribles, rien ne serait pire que de se sentir seul et il est important que la mise en commun de toutes les forces et de toutes les volontés possibles pour leur apporter aide et soutien continue aussi longtemps que cela sera nécessaire.

L'émotion et l'impuissance face aux forces de la nature qui se déchaînent nous amènent à prendre conscience de la fragilité de notre quotidien.

J'ai tenu, au nom de toute la population de Flassans, à présenter nos condoléances à toutes les familles endeuillées et à assurer aux maires des communes sinistrées que notre village, qui a eu la chance d'être épargné par cette catastrophe, sera à leurs côtés.

Ces orages ne sont pas les seuls dangers inhérents à notre région.

L'été s'installe, certes, mais il nous incite, chacun en ce qui le concerne, à redoubler de prudence, car l'arrivée de l'été marque aussi l'augmentation des risques d'incendie sur notre territoire.

Le Conseil Général a mis en place son dispositif de surveillance, mais je vous demande à toutes et à tous d'être vigilants afin de participer activement à la protection de nos forêts.

Je voudrais quand même finir avec une note positive car même si ces évènements tragiques nous laissent un goût amer, ils démontrent au moins, que même dans ce monde où l'individualisme a une grande place, les hommes sont encore capables dans les moments difficiles, de faire preuve d'une grande solidarité.

Bernard Fournier

Nuisances

Les bruits de voisinage sont souvent l'objet de plaintes durant la belle saison ; les fenêtres sont ouvertes, les activités et les fêtes d'extérieur battent leur plein.

A l'approche de l'été, il est bon de rappeler quelques extraits de l'arrêté préfectoral du 20 septembre 2002 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département du Var :

- Tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.
- Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

- * les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- * les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- * les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Plan accessibilité



La commune a fait procéder à l'élaboration de son plan d'accessibilité. Rendu obligatoire par le décret du 17 mai 2006, il doit permettre à toutes les personnes, quel que soit leur handicap, (physique, sensoriel, mental psychique et cognitif) d'exercer les actes de la vie quotidienne et de participer à la vie sociale.

Pour la commune de Flassans, ce plan concerne les principales rues du centre ville et les bâtiments communaux recevant du public. Ce plan est tenu à disposition de toutes les personnes intéressées en Mairie.

Le cabinet Roux Méditerranée à Marseille a été chargé d'élaborer ce plan.



Plan Canicule

En période de canicule, soyez attentifs à vos voisins et aux personnes seules.

Le fascicule concernant la conduite à tenir en cas de canicule est à votre disposition en Mairie.

Correctif : Une erreur de numéro de téléphone s'est glissée dans le bulletin N° 8
Pour appeler Madame JANOTTO-BONHOMME, Orthophoniste le bon numéro est : 04 94 80 91 84

Cérémonie Commémorative du 8 mai



En présence des représentants des autorités civiles et militaires et d'une délégation des enfants des écoles accompagnés de leurs enseignantes Messieurs Pierre Siemanichine et Marcel Tiritan ont reçu la médaille de porte-drapeau.



Place de la Résistance

Le Conseil municipal du 17 mars 2010 a décidé que la place située au dessus de Notre Dame des Salles porterait le nom de "Place de la Résistance".

La cérémonie pour la pose d'une plaque se déroulera le 17 août 2010.

Cette décision a été prise pour concrétiser la délibération d'un Conseil municipal d'après guerre datée du 21 novembre 1944 et qui n'avait été suivie d'aucun effet.



État Civil mars, avril, mai 2010



ILS NOUS ONT QUITTÉS

- GABRIEL Blanche née SICARDI le 22 août 2009
- GENTILINI Gilbert le 20 mars 2010
- MICHELLAND Jean-Paul le 30 mars 2010
- GAYOUT Jacqueline née PIGEON le 12 avril 2010
- MEGLIOLI François le 6 mai 2010
- GIANATI Afra née GOGGIO le 16 mai 2010
- MARTIN Jacques le 18 mai 2010
- GOIRAN Emile le 19 mai 2010
- FERRERO Joseph le 28 mai 2010



ILS ONT DIT OUI

- MEFFRE Christophe et AUBRY Denyse le 15 mai 2010
- PETREL Germinal et HUGOT Blandine le 15 mai 2010
- CUDEK Stéfan et TAURISANO Concetta le 12 juin 2010



NAISSANCES

- ROVERE Léa le 9 avril 2010
- CAPRON Estelle le 23 avril 2010
- CRUSOE Manuela le 26 mai 2010
- FAMENIAS - VIETTI Inès le 27 mai 2010

RÈGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU DANS LE DÉPARTEMENT DU VAR

Arrêté préfectoral du 5 avril 2004 (extrait)

DISPOSITIONS GÉNÉRALES (applicables à tous)	Jeter des objets en ignition	INTERDIT						
		TOLÉRÉ		INTERDIT		TOLÉRÉ		
A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m et sur les voies traversant ces espaces	Fumer	TOLÉRÉ		INTERDIT		TOLÉRÉ		
		1/01 31/01	1/02 31/03	1/04 31/05	1/06	1/10 30/09	1/12 31/12	
DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIÉTAIRES ET AYANTS DROIT	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m et sur les voies traversant ces espaces	Incinérer des végétaux coupés ou des petits végétaux sur pied	POSSIBLE*	POSSIBLE à dérogation préfectorale (sur imprimé n° 4)	INTERDIT sauf si dérogation préfectorale (3 semaines au moins avant date prévue sur imprimé n° 4)	POSSIBLE*	INTERDIT	
		Allumer des feux de cuisson ou d'artifice, Ecober (pour les horticulteurs)	POSSIBLE*	POSSIBLE*	INTERDIT sauf si autorisation du maire (15 jours au moins avant date prévue sur imprimés n° 2 ou n° 3)	POSSIBLE*	INTERDIT 40 Km/h	
DISPOSITIONS APPLICABLES AU PUBLIC	Mêmes terrains	Porter ou allumer du feu						INTERDIT

- * Déclarations, autorisations ou dérogations doivent pouvoir être présentées à toute réquisition
- * Le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur
- * Le non respect de cette réglementation est sanctionné par une contravention de 135 € minimum (art. R 322-5 du code forestier)

POSSIBLE* sous réserve de respecter les consignes de sécurité suivantes : vent inférieur à 40 km/h, pas de foyer sous les arbres, bande de sécurité de 5 m débarrassée et révisée autour des foyers, surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle et l'extinction à tout moment, extinction totale par noyage en fin d'opération, s'assurer de l'extinction complète en partant

Informations complémentaires et imprimés sur le site internet www.cdig-var.org

Budget communal 2010

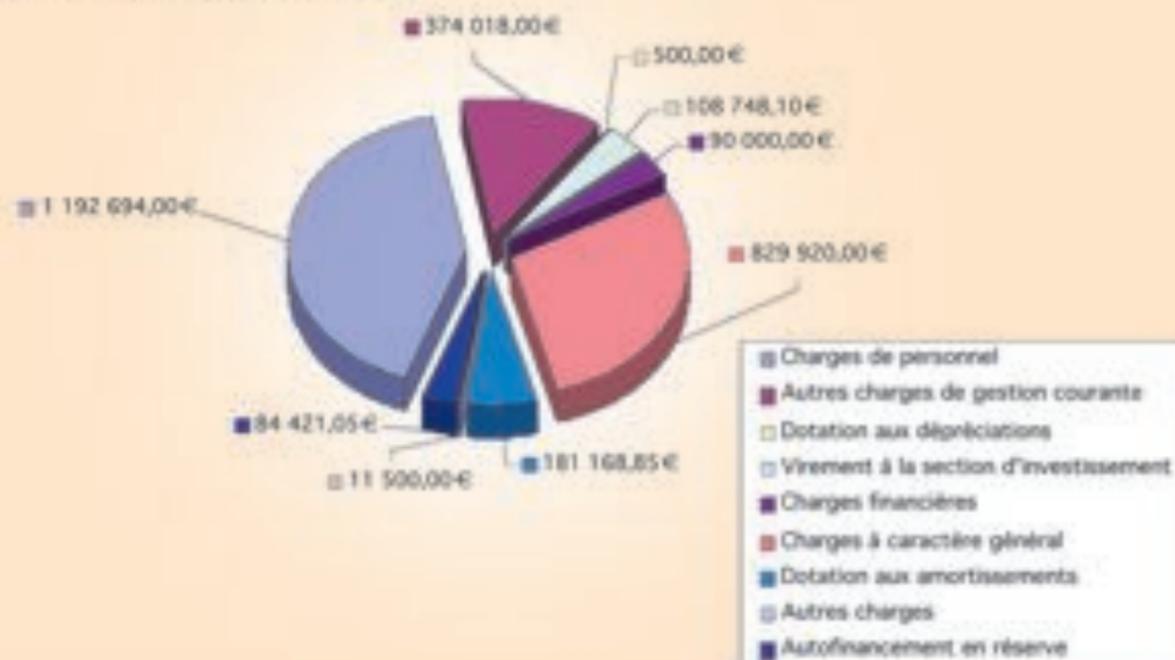
Lors de la séance du conseil municipal en date du 7 avril dernier, l'assemblée délibérante a voté le budget 2010 qui s'équilibre ainsi :

- > 2.872.970,00€ en section de fonctionnement
- > 2.801.836,00€ en section d'investissement.

Le budget est le document qui autorise la collectivité à percevoir des recettes et à engager des dépenses, mais c'est aussi un outil de contrôle qui permet de suivre la gestion communale.

Budget principal 2010

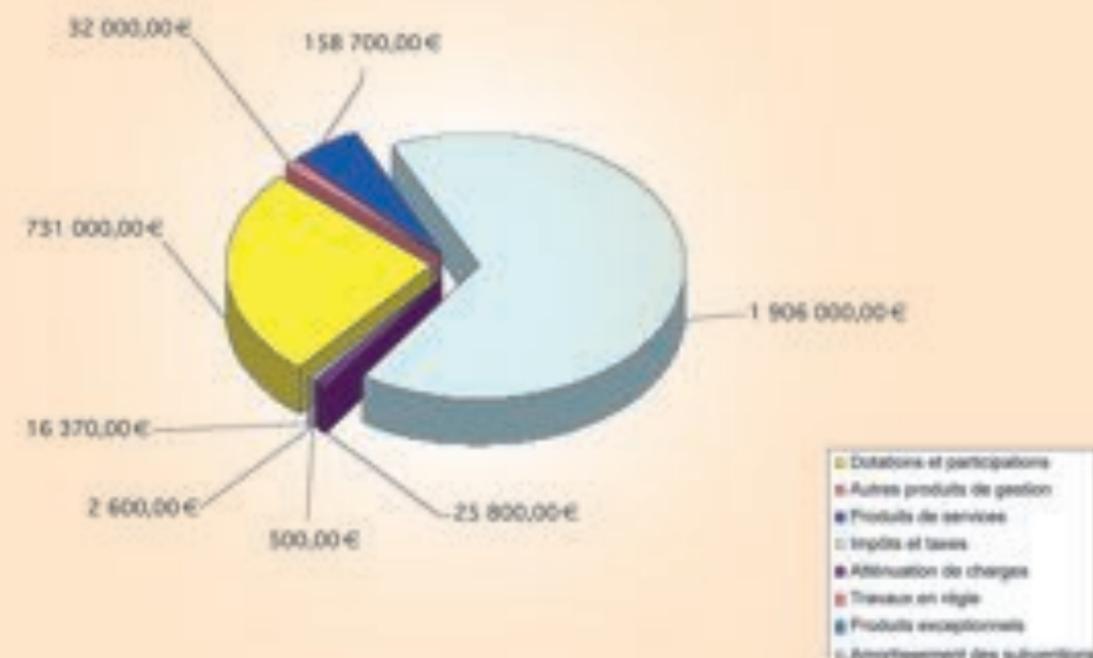
Dépenses de fonctionnement



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

Anciens combattants	700,00 €	Eveil et Découverte	600,00 €
Association d'Athlétisme Flassamais	300,00 €	Flassam Passé Présent	1 000,00 €
Association des Commerçants et Artisans	300,00 €	Flassam sur boule Cyclo club	300,00 €
Association Sauvagerie du Château	1 500,00 €	Judo club Flassamais	1 100,00 €
Bibliothèque du Moulin	1 600,00 €	Le Moulin de la dame	700,00 €
Chorale Les Chœurs de Flassam	600,00 €	Le Villo club Flassamais	400,00 €
Clé Arts Musique - Théâtre ados et adultes	500,00 €	Les Vieux Crampoux	300,00 €
Club Evasion	1 600,00 €	Ma Mère Pouppé	300,00 €
Club la Renaissance	1 000,00 €	Omniales	400,00 €
Comité des fêtes	27 000,00 €	Parents d'élèves AIPF	800,00 €
Sweet Home Flassam	300,00 €	Société de Chasse la Gasloise	1 800,00 €
Des Si Belles Music	1 000,00 €	Société de Pêche	400,00 €
Donneurs de Sang	1 000,00 €	Syndicat d'initiative	1 000,00 €
EDEN PARC	500,00 €	Tennis club Flassamais	1 500,00 €
École Bouliste Flassamais	4 200,00 €	Compagnie des Hautes Aires	300,00 €
École Sportive Flassamais	5 200,00 €		

Recettes de fonctionnement



SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'EQUIPEMENT (projets majeurs) - Dépenses provisionnelles

Réseaux Haute Ville	400 000,00 €
Parking des Grands Prés	300 000,00 €
Aménagement quartier du Colombier	150 000,00 €
Etudes et 1 ^{er} phase maison Roméo (logements)	200 000,00 €
Aménagements urbains	150 000,00 €
Aménagements Place Pasteur	100 000,00 €
Acquisitions (terrain, bâtiment)	128 000,00 €
Programme voirie municipale	110 000,00 €
Réfection des bureaux de la police municipale	6 000,00 €
Etudes et travaux (1 ^{er} phase) : Espace Louis Magne	200 000,00 €
Extension des bureaux de la Mairie	110 000,00 €
Mise aux normes - énergétique - des bâtiments communaux	140 000,00 €
Etudes de développement autour du château et acquisitions	42 000,00 €
Mise aux normes sécurité des bâtiments communaux	40 000,00 €
Mobiliers et matériels des établissements scolaires et périscolaires	25 000,00 €
Modification(s) du document d'urbanisme	15 000,00 €
Refonte du site internet	10 000,00 €
Mobiliers et matériels des services municipaux	73 000,00 €
Traitement des archives communales	15 000,00 €
Plantations d'arbres	20 000,00 €
Sécurisation des trottoirs centre ville	20 000,00 €

Développement économique : mise en place du FISAC

Le FISAC en quelques mots :

Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce est un dispositif national, proposant une aide financière de l'Etat, qui vise en priorité à pérenniser, promouvoir et développer une activité économique de proximité.

Son fonctionnement :

Ce programme se déroule en 3 phases pouvant être pluriannuelles. Chaque phase comporte un volet « fonctionnement » principalement composé d'actions d'animation et de communication et un volet « investissement » axé sur les aménagements urbains.

Ses apports : Le FISAC est une opportunité à saisir pour promouvoir le tissu

économique de proximité. Sa concrétisation permettra d'insuffler une dynamique supplémentaire au travers d'animations commerciales, de campagnes de communications, ou encore grâce aux rénovations des devantures commerciales. L'accent sera également mis sur l'accessibilité, la convivialité et l'attractivité du centre-ville grâce notamment à des aménagements urbains comme l'agrandissement du parking des grands-Prés, la rénovation des places Pasteur et Jean Jaurès, la sécurisation de l'avenue Gal de Gaulle, ...

Les professionnels prioritairement concernés par le FISAC : Sont éligibles, les commerçants, artisans et prestataires de service du centre-ville. Toutefois, le dynamisme

d'une commune reste l'affaire de tous les acteurs économiques, qui seront fortement associés aux animations et aux actions de communication menées dans le cadre du FISAC.

A quel stade en est-on aujourd'hui :

Les études préalables pour établir le diagnostic et la zone ciblée par le FISAC ont été menées par les Chambres Consulaires du Var (CCIV et CMAV).

Le dossier pour obtenir une subvention est en cours de constitution et sera déposé auprès des services de l'Etat courant juillet 2010 pour validation. Dans les mois à venir, s'en suivra la signature de ce plan FISAC, donnant ainsi officiellement le coup d'envoi des diverses actions inscrites au FISAC.

Marché nocturne : Afin de créer des temps forts dans le village, la Municipalité en concertation avec l'association des commerçants, souhaite organiser tous les mercredis, un marché nocturne du 14 juillet au 18 août 2010 (avec possibilité de prolongation jusqu'à fin août, en cas de succès).

Aussi, venez nombreux rencontrer les exposants, chaque mercredi soir de 17h à 22h – place Jean Jaurès.

Contacts :

• Mlle Emmanuelle FOURMILLIER
Chargée de mission FISAC
Mairie de Flassans sur Issole
04 94 80 69 02 – fisac@flassans.fr

• M. Alain GIRARD
Président de l'association des
Commerçants, Artisans et Libéraux de
Flassans sur Issole
06 78 50 07 00 – a.girard@installateur.fr



L'association des commerçants, artisans et indépendants de Flassans salue la réouverture de **L'Amical Bar** (Restaurant – Pizzeria – Bar) au 17, avenue du Général de Gaulle. Sébastien et Flore MONTDOR, vous accueillent 7j/7 dès 6 h00. Vous pouvez réserver votre table au 04 94 37 70 16.



➔ Réfection de la toiture de la Mairie

Suite à un sinistre à l'automne 2009 (dégât des eaux), la toiture de la Mairie a été rénovée partiellement.

Les travaux ont été exécutés par l'entreprise Procharpente de Pierrefeu pour 4161,20 € HT, pris en charge à 80% par l'assurance.



Vue de l'avant projet en cours de finalisation.

➔ Complexe sportif

Le cabinet d'étude Barberet-Conseil (Toulon), a été retenu lors de la consultation pour la réhabilitation du complexe sportif Louis Magne. Cet aménagement prévu en 2 phases verra apparaître de nouvelles structures (boulodrome, parking, espaces verts...).

Ces réalisations auront également pour objectif d'améliorer la fonctionnalité de l'espace sportif, de réhabiliter et de mettre en conformité certains modules et bâtiments, tout en créant des liaisons piétonnes sécurisées.

La première phase de travaux devrait débuter à l'automne et comprendra :

- l'agrandissement de l'aire de stationnement avec marquage de 110 places,
- le busage d'une partie des ruisseaux,
- la création d'un boulodrome,
- la réalisation d'un point d'apport enterré (tri sélectif),
- la reprise des cheminements piétons,
- l'amélioration de l'éclairage public,
- l'aménagement d'espaces verts,
- la mise en place de caméras de vidéoprotection,
- le raccordement des vestiaires du Stade et de la maison Vaillon, au réseau public d'assainissement.

→ Signalisation urbaine



Au printemps, la commune a lancé une consultation portant sur la réhabilitation et la mise en conformité des panneaux de signalisation de police.

Cette opération financée grâce au reversement du produit des amendes de police (20.000€), sera réalisée par l'entreprise Girod Signalétique (Flassans sur Issole), titulaire pour 4 ans de ce marché à bon de commande. Dans un même temps, une signalétique commerciale a été mise à l'étude en partenariat avec les artisans, commerçants, libéraux de la commune désireux d'y participer.

→ Effacement des réseaux

La commune a souhaité inscrire au programme d'effacement des réseaux (électriques et téléphoniques) la rue de l'Horloge et la traverse Saint-Michel, opération gérée par le syndicat d'électricité (SYMIELEC Var).

Les autorisations ayant été obtenues auprès de chaque propriétaire, ces travaux estimés à 60.000 €^{HT} devraient débuter cet été.



La fontaine de la place Jean Jaurès a été supprimée.

Elle n'était plus en eau depuis longtemps et commençait à se détériorer.

Ce nouvel espace ainsi dégagé permettra d'être plus à l'aise pour installer un kiosque, un podium ou une estrade lors des grandes manifestations de l'année.

→ Climatisation Salle Gavoty & Mairie



Suite à une volonté des élus de climatiser la salle des fêtes, cette climatisation étant demandée depuis longtemps par la population, la Mairie a fait procéder à un diagnostic énergétique de cette salle et de la Mairie. L'objet de la mission était de faire le bilan thermique chaud / froid, de proposer un programme de travaux, de faire des consommations prévisionnelles, d'évaluer le coût de la maintenance, de déterminer le système rafraîchissement / chauffage.

En résumé, il s'agit d'améliorer le confort des usagers tout en économisant l'énergie. Ce diagnostic a été réalisé par l'entreprise G.E.E. à la Seyne sur Mer pour un coût de 11314,16 €.

→ Parking et gare routière des Grands Prés

Le bureau d'étude dirigé par Stéphane COMBY vient de remettre le projet d'aménagement urbain des Grands Prés. Cette réalisation sera cofinancée par le Conseil Général du Var, la Région, le FISAC et la Commune. Cette opération devrait débuter cet automne et comprendra entre autre :

- la réalisation d'une gare routière accessible aux personnes à mobilité réduite,
- la réhabilitation du parking des écoles, y compris le marquage des places,
- la création d'un parking paysager de 50 places,

- l'aménagement d'espaces verts et de circulations piétonnes,
- le déplacement et la mise en conformité des réseaux électriques (forains), ainsi que la réhabilitation de l'éclairage public,
- la création de ralentisseurs, la mise en sécurité et en conformité des trottoirs, ainsi que des traversées piétonnes, notamment pour les personnes à mobilité réduite,
- la mise en place d'une vidéoprotection,
- la création d'un point d'apport volontaire enterré (tri sélectif).



Ces aménagements urbains permettront à court terme, de supprimer le trafic des bus en centre ville, de pérenniser des places de stationnement lors de manifestations sur le parking des écoles, tout en augmentant la capacité de stationnement sécurisé.

→ Parcs photovoltaïques

La commune a élaboré une charte visant à réglementer et à encadrer les projets d'implantations de parcs photovoltaïques sur son territoire.

Ce document d'aide à la décision comporte 11 articles avec pour objectif d'intégrer d'un point de vue urbanistique, paysager et visuel l'ensemble des projets.

Cette charte est téléchargeable sur le site de la Mairie et consultable sur le panneau d'affichage public de la Mairie. Les dossiers répondant à ces critères seront transmis au service instructeur (DDTM Brignoles) avec un avis favorable de la Mairie.





Plantations

Ce printemps, plusieurs aménagements ont été réalisés rue de l'Église, tels que :

- des plantations de poiriers à fleurs (*Pyrus calleryana*) sur les trottoirs, par l'entreprise ISS Espaces Verts (Fréjus),
- l'embellissement des jardinières (*Grevillea rosmarinifolia*) de l'impasse,
- la mise en place des jarres fleuries.

Cet été, la jardinière apposée sur le mur du parking, sera agrémentée d'arbustes, et bénéficiera d'un arrosage automatique. Par ailleurs, à la demande des habitants du quartier, des potelets en métal seront implantés sur le trottoir (partie haute de la rue), afin de sécuriser les sorties des habitations.

Il est à noter que certains arbres plantés cet hiver (rue République et rue de l'Église) et n'ayant pas repris ce printemps, seront remplacés gracieusement par les entreprises mandataires de ces marchés courant juin.

Fleurissement

Ce printemps, les services techniques de la mairie ont une nouvelle fois fleuri les places et rues de notre village, offrant un cadre de vie plus convivial, et lançant ainsi la participation de la commune au concours « Villages fleuris ».

Dans une optique éco-responsable, cette année, le choix des végétaux s'est porté majoritairement sur des végétaux disposant d'une capacité d'adaptation à la sécheresse (*Lantana*, *Plumbago*, *Cassia*, *Dipladenia*, *Solanum*, *Salvia*, *Convolvulus*...).

Plantations à l'école

Les élèves du cours préparatoire de Mme Pinson ont procédé à des plantations dans le terre-plein de la cour de l'école.

Il s'agissait d'apprendre à nommer des plantes méditerranéennes peu gourmandes en eau comme le thym, le romarin, la lavande, le ciste, de les reconnaître à leur odeur caractéristique et enfin d'en prendre soin car on est plus attentif à ce que l'on a planté de ses propres mains.

A l'initiative de M. Franck Gualco, et avec l'aide de M. Pierre Leroy, c'était une véritable éducation à l'environnement pour ces jardiniers en herbe.

LE CINÉMA DE FLASSANS

Depuis maintenant quelques années, la municipalité de Flassans a confié la gestion du Cinéma ND des Salles à la compagnie C.R.I. (cinéma récréatif industriel) de M. René Cigaglione.

Pierre Leroy assure les projections et la programmation en collaboration avec Melle Claire Mouillet qui s'investit pour nous présenter un cinéma de qualité. La salle de Flassans s'est modernisée depuis son inauguration. Le cinéma a maintenant ses spectateurs fidèles et a acquis une petite renommée qui ne cesse de s'étendre. 99 places confortables sont à la disposition du public pour 2 séances par semaine (mercredis et dimanches à 18h00).

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la Mairie et sur le panneau d'affichage place Gabriel Péri.



L'air estival, le beau temps ont encore motivé les Flassannais lors de la collecte de sang organisée par l'EFS de Toulon en partenariat avec l'Amicale des donneurs de sang bénévoles du village. La mobilisation a été, une fois de plus, au rendez-vous : 58 personnes se sont présentées à la salle Gavoty, dont 6 nouveaux donneurs. Il s'agit là d'un gain estimable lorsque l'on connaît les besoins importants des hôpitaux en poches de sang, surtout l'été.

Cet élan de solidarité a été possible grâce à la disponibilité des donneurs, à l'accueil professionnel de l'équipe médicale composée de deux médecins, deux infirmières et le soutien toujours actif des membres de l'Amicale.

Les donneurs auront pu admirer les toiles exposées pour la première fois par les adhérents de La Palette de l'Issole et s'informer auprès des représentants de l'ADOT 83 sur le don d'organes et de moelle osseuse. Une garderie pour les enfants était également proposée par l'Amicale pendant la collecte ainsi qu'une tombola dont les heureux gagnants ont pu se régaler de délicieux produits du terroir. Une raison de plus pour se mobiliser et continuer de donner la vie en participant à la prochaine collecte en septembre 2010.

Participez au pique-nique organisé par l'Amicale des donneurs de sang le dimanche 27 juin 2010 au jardin du Moulin à partir de 11 heures. L'apéritif et le café sont offerts !

Pour tout renseignement : L. D'Agostin 04.94.59.66.32 ou adsb.flassans@orange.fr
La Palette de l'Issole : Mme Christine Krutten, présidente (contacter adsb.flassans@orange.fr)

ADOT 83 : association pour la promotion du don d'organes et de moelle osseuse :
04.94.94.08.60 ou France-adopt83@wanadoo.fr

12 mai 2010 Foire aux plants de la Saint Achillée.

Le mercredi 12 mai, Place Jean Jaurès, le stand de l'Association des Donneurs de sang a permis aux jardiniers de remplir leurs paniers de plants de types variés : fruits et légumes d'été, plantes aromatiques et bien entendu fleurs et plantes vivaces. Durant cette agréable journée animée par « Patoche », d'autres exposants ont proposé aux promeneurs de découvrir divers produits artisanaux et régionaux.



L'Association de Sauvegarde du Château de Pontevès (A.S.C.P.)

continue sur sa lancée.
Elle a maintenant 85 adhérents et 25 bénévoles qui interviennent sur le chantier.
Depuis la mi-mars, 10 demi-journées d'interventions ont eu lieu. La Mairie donne son accord et fournit le camion pour l'évacuation :

- 70 tonnes de terre et de mauvaises pierres ont été évacuées.
- 90 tonnes de pierres ont été triées et stockées.

L'objectif était de dégager autour du donjon et de constituer un pierrier pour préparer le travail de l'A.P.A.R.E..
La Maison des Jeunes s'est intéressée à ce travail et, bientôt, les ados viendront donner un coup de main. (4 après-midi de travail sont prévus d'ici fin juin). Le chantier s'arrêtera fin juin pour reprendre début septembre .
L'A.S.C.P. organise des visites guidées sur demande : 04 94 59 67 60 et lors des journées du Patrimoine les 18 et 19 septembre.

Dimanche 11 avril 2^{ème} journée Tuning



Cette manifestation organisée par l'association "Radical & Pacific Tuning Show" présidée par Sylvain Ardizzone, en collaboration avec "Des Si Belles Musics", a permis de réunir près de 200 voitures toutes customisées par des passionnés. Outre une animation attirant beaucoup de jeunes, cette journée avait pour but de faire partager la passion du Tuning avec une image saine.
Comme l'année dernière, il s'agissait de sensibiliser les conducteurs à la prévention routière et de rendre hommage à Marion et Justine, ces deux jeunes filles trop tôt disparues dans un tragique accident.

Exposition de chiens Landseer

La Commission Animation de la Municipalité et Mme Régnier, Présidente de l'association "Passionnement Landseer" ont organisé une journée de découverte de cette race de chiens un peu méconnue.
Le Landseer a longtemps aidé les pêcheurs de morue, il tractait des voitures pour livrer l'eau, le lait, le bois .

De nos jours, il est utilisé comme chien d'aveugle, visiteur d'écoles et de maisons de retraite.
Au stade municipal nous avons pu assister à des démonstrations d'agilité et d'éducation .
Les plus petits ont eu droit à des promenades en calèche.

*Le Landseer est un chien attachant et comme le disait l'affiche :
"Sous ses airs de gros dur se cache un molosse au coeur tendre..."*



Après-midi Grands Parents - Petits Enfants

Au mois de mars, une trentaine d'enfants ont eu la joie d'assister à un spectacle de clowns offert par l'association "Ma Mie Poupée". Julie et Julio ont rapidement réussi, avec leur numéro, à captiver l'attention des enfants qui ont participé avec enthousiasme. Le spectacle a été suivi d'un succulent goûter offert par le Secours Populaire du Luc et le C.C.A.S. de Flassans.



Un après-midi très agréable !

Théâtre

Samedi 1er mai, la Compagnie des Hautes Aires a invité une troupe de comédiens de St Laurent du Var. Ils ont interprété une comédie policière à rebondissements: "Assassins Associés", pour le plus grand plaisir des spectateurs présents qui n'ont pas regretté leur déplacement.



Tournoi de Tennis du 1er au 16 mai deuxième édition

97 participants, soit une augmentation de 5% par rapport à l'année dernière 21 villes ou villages représentés allant de Salernes à Draguignan, La Motte, Le Muy, Fréjus, St Maximin et La Seyne sur mer, pour ne parler que des plus éloignés. La Communauté de Communes Coeur du Var a été très fortement représentée. (Le Cannet des Maures, Le Luc, Carnoules, Pignans, Gonfaron, Besse sur Issole sans oublier Flassans). L'édition 2010 du tournoi, a marqué tous les participants ainsi que les nombreux spectateurs venus assister à des matchs de qualité, par l'esprit familial et convivial qui régnait autour de cette manifestation.

La réussite de ce tournoi est principalement due à la participation des quelques bénévoles du club qui n'ont pas compté leur temps et ont répondu présents tous les soirs de cette quinzaine. Un Grand merci à eux. Il ne faut pas oublier tous ceux qui nous ont aidé financièrement pour que cet évènement soit doté de primes et de lots conséquents. Un Grand merci particulier à tous les commerçants et artisans Flassannais qui ne cessent d'être sollicités et qui répondent toujours présents ainsi que la municipalité de notre village.

Le tournoi a été clôturé autour d'une grillade party réunissant 47 personnes. A l'année prochaine !



La remise des récompenses a eu lieu en présence de Messieurs Paul DENIS, Conseiller Général, Bernard FOURNIER, Maire de Flassans et Christian de BENTZMANN, Adjoint au Maire.



- Vainqueur du Simple Messieurs :**
Jean Bernard COSTA (LA MOTTE)
- Finaliste du simple Messieurs :**
Laurent GIANOTTI (PIGNANS)
- Vainqueur du Simple Dames :**
Julie GENDROT (LA MOTTE)
- Finaliste du simple Dames :**
Janine CLEMENT (BESSE)
- Consolante Messieurs :**
Christian PASTOR (BRIGNOLES)
- Consolante Dames :**
Brigitte COURDOUAN (LE VAL)
- Vainqueurs Double Mixte :**
Virginie ALZIEU et Thierry CUADRADO (FLASSANS)
Déjà vainqueurs en 2009
- Finalistes Double Mixte :**
Julie GENDROT et Jean Bernard COSTA (LA MOTTE)

Nouveau look & nouvelle appellation pour la Coopérative



Samedi 15 mai, à l'occasion de la 16ème Fête de la Vigne et du Vin, et en présence de nombreuses personnalités, la Coopérative vinicole a présenté sa nouvelle gamme et inauguré son magasin entièrement rénové. Ambiance musicale, buffet copieusement garni, vins de qualité, nombreux invités, tout était réuni pour la réussite de cette belle journée. Bravo aux organisateurs ! Désormais, nous parlerons du " Comptoir des Vins de Flassans ". Un coup de jeune pour notre vénérable coopérative qui fêtera ses 100 ans en 2012.



Pour la deuxième année consécutive, le Tennis Club Flassannais a accueilli lundi 24 mai 2010 un groupe d'adultes handicapés provenant de "LA BASTIDE SAINT PIERRE" de



Une journée riche en émotion, joie et dévouement a été organisée. Des ateliers basés sur des jeux adaptés ont été mis en place et proposés tout au long de la journée. Une pause de deux heures a permis de se retrouver, entre les résidents de la bastide saint Pierre, leurs éducateurs et l'équipe de bénévoles du club, autour d'un bon repas. Les sourires, les rires et la bonne humeur que tous les participants ont laissé apparaître sans aucune retenue, sont autant de sources d'énergies et de remerciements pour tous les bénévoles que nous sommes.

Là encore... A l'année prochaine !



Samedi 3 avril
Course aux oeufs
organisée par
la commission animation

Samedi 17 avril
"Salade de nuit"
Théâtre Arts Monise



Dimanche 9 mai
"à l'Oustaou des Maurettes"
Comédie musicale écolo-provençale
Compagnie de l'Olivier



Dimanche 25 avril
**Rencontres internationales
de Chorales**

Choeur anglais
à l'église de
Flassans

L'association
" Ma Mie Poupée "

vous informe qu'elle organise
le Premier Salon de
la Poupée et du Jouet Ancien
à Flassans le dimanche
7 novembre 2010
Plusieurs exposants
de la région seront
présents.

